

Réseau des directeurs et directrices d'études

Préparation de réunion

Date et lieu :

Jeudi 19 février 2026 15h30-17h30, Salle C9 CREA + visio

Participant·es et participants :

Marie Bénéjean (Communication), Sophie Brunot (Psychologie), Pierre Causse (Arts du spectacle – Théâtre), Anne Deflandre (STAPS), Emmanuelle Degorce (DEVU), Bruno Elisabeth (Arts Plastiques), Najat Haddou (UFR Langues), David Haignon (Anglais), Manon Hoareau (Sciences de l'Éducation et de la Formation, doctorante), Jean-Baptiste Le Corf (Communication), Flora Lichaa (Études Chinoises), James Mazy (Sciences de l'Éducation et de la Formation), Lucie Melayers (DEVU), Chokri Mimouni (Études Arabes), Anne-Julia Rollet (Géographie et Aménagement de l'Espace), Alan Tudoret (Breton - Celtique).

Ordre du jour :

- Auto-évaluation
- Fiche origine des L1
- Recrutement des L1
- Infos diverses

La réunion s'est déroulée en bimodale, 8 personnes étaient à distance et 8 en présentiel. Après un tour de table, où chacun s'est rapidement présenté, la réunion s'est déroulée en suivant l'ordre de jour annoncé.

Auto-évaluation

Point d'étape

Lucie Melayers a rappelé le cadre de l'auto-évaluation de l'offre de formation, en précisant qu'il y a également un travail fait pour le volet recherche et établissement. L'auto-évaluation sera support à l'évaluation opérée par l'Hcéres sur l'ensemble de l'offre de formation (DEUST, LP, Licence, Master, DU/DIU et DAEU).

Le pôle pilotage, en lien avec Thomas Frinault, a travaillé à la construction des référentiels pour les 1^{ers} et 2^{nds} cycles. Pour ce qui concerne le 3^{ème} cycle, c'est la DRV et les écoles doctorales qui sont à la manœuvre. Au 10 mars, les référentiels internes Rennes 2, diffusés sous format Limesurvey pour les équipes pédagogiques et sous format tableur pour les services, sont :

- publiés pour les DU, DEUST, LP, Licence et Master
- en cours de finalisation pour le DAEU.



Les informations générales sur la démarche (volet offre de formation) sont accessibles via le portail des personnels : <https://personnels.univ-rennes2.fr/enseignement-recherche/indicateurs-auto-evaluation/auto-evaluation>

Par ailleurs, il est possible de solliciter le pôle pilotage en cas de difficultés : devu-pilotage@univ-rennes2.fr

Évaluation par l'Hcéres

Début février, l'Hcéres a mis en ligne sur son site internet les [3 guides pour la campagne d'évaluation 2026-2027](#) : établissements, offre de formation et unités de recherche

L'évaluation se déroulera sur 1 an à compter de la rencontre entre Rennes 2 et l'Hcéres (dialogue stratégique), la date n'est pas encore précisée. Par la suite, l'évaluation sera menée par un comité, constitué d'experts indépendants, qui s'appuiera sur nos rapports d'auto-évaluation et une série d'entretiens qui auront lieu pendant leur visite sur site.

Concernant le volet offre de formation, **l'auto-évaluation est entendue sur l'ensemble des formations** sur toute la période de l'accréditation en cours : diplômes nationaux et DU. En revanche, **les entretiens concerneront un échantillonnage de notre offre de formation** des diplômes nationaux.

À la lecture du guide « offre de formation », 3 grands thèmes ressortent : évaluation axée sur le pilotage de l'offre, la démarche qualité interne, le parcours étudiant et l'offre de formation

Focus « réussite » pour l'auto-évaluation en licence

Dans le cadre de cette réunion du réseau des directrices et directeurs d'études, la DEVU a souhaité faire un focus sur la thématique de la « Réussite » pour l'auto-évaluation en licence.

Emmanuelle Degorce et Lucie Melayers ont rappelé la **date limite au 26 juin** pour renseigner les Limesurvey par les équipes pédagogiques.

Pour éviter toute confusion a également été repréciser que les **réponses sont attendues au niveau de la mention, tous sites** (Rennes, Mazier, EAD) **et tous parcours confondu**, avec le cas particulier de la mention LLCER, où la déclinaison se fait au niveau des différentes langues, mais les réponses restent communes pour les différents sites (Rennes, Mazier, EAD) et aussi pour les parcours débutants et confirmés.

Réussite

Dans cette rubrique, des données descriptives et qualitatives sont attendues pour les indicateurs des sous-catégories du référentiel listées ci-dessous :

- Remédiation
- Accompagnement

Une seconde partie vise à recueillir votre évaluation analytique de la catégorie du référentiel intitulée "Réussite".

Remédiation
 Votre formation propose-t-elle un dispositif de remédiation (remédiation disciplinaire ou remédiation transversale ou licence en 4 ans) ?

OUI NON

Accompagnement
 Comment est organisée la direction des études ? Quelles missions sont prises en charge de manière effective ?

Evaluation analytique : Réussite
Analyse - Auto-évaluation
 Sur la base des renseignements ci-dessus, de votre connaissance et pratique de la formation, ainsi que des indicateurs produits par les services centraux (qui seront à votre disposition à partir de début mars 2026 sur l'espace collaboratif cursus dédié) vous êtes invités à rédiger une analyse réflexive sur la rubrique "Réussite".



S'il existe des spécificités locales dans les parcours de remédiation et l'accompagnement des étudiantes et étudiants, chacun est invité à les valoriser dans les champs de texte libre. C'est également dans ce thème que les parcours débutants en LLCER peuvent être valorisés sous l'angle de la remédiation disciplinaire.

Remédiation
 Votre formation propose-t-elle un dispositif de remédiation (remédiation disciplinaire ou remédiation transversale ou licence en 4 ans) ?

OUI

NON

Merci d'indiquer quel type de remédiation est proposé.

	Remédiation disciplinaire	Remédiation transversale (ce qui est proposé en plus des dispositifs en ligne de méthodologie)	Licence en 4 ans
Oui	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Non	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Comment les étudiantes et étudiants en remédiation sont-ils identifiés ?
Cochez tout ce qui s'applique.

Dispositif "Oui si" via Parcoursup
 Test de positionnement à la rentrée
 Volontariat des étudiantes et étudiants
 Autre :

Remédiation disciplinaire ou transversale
 Merci de décrire le dispositif proposé en L1 :
Répartition S1/S2, volume horaire, objectif(s), intervenantes et intervenants (enseignante et enseignant, tutrice et tuteur, ...).

Licence en 4 ans
 Ce parcours adapté consiste à étaler une année de formation sur 2 ans, merci de détailler l'aménagement que vous proposez (étape du diplôme doublée, conditions...).

Nouvelle offre de formation

Le cadrage est en cours de réflexion et de rédaction, par les VP CFVU et Offre de formation. Une première présentation auprès des directions d'UFR a eu lieu le 21 janvier, apportant des éléments de réflexion complémentaires. D'autres réunions de présentation auront lieu, elles ne sont pour l'instant pas programmées.

Chacune et chacun est invité à prendre attache avec la direction de son UFR concernant les éléments déjà présentés fin janvier.

Anne-Julia Rollet a partagé le souhait du département Géographie et Aménagement de l'Espace de voir revenir l'EAD dans l'offre de formation pour la licence.



Fiche origine des L1

L'accès aux fiches se fait via le portail des personnels :

Enseignement – Recherche >>> Formation >>> [Offre de formation – Scolarité](#) >>> [Offre de formation](#) >>> [Indicateurs et auto-évaluation](#) >>> [Indicateurs formation](#) >>> [Licence 1 : Provenance des étudiantes et étudiants](#)

Le pôle pilotage, en particulier Pauline Couderc, poursuit la production des fiches avec les données de l'année universitaire 23-24 et 25-26, en prenant en compte des critères sociaux complémentaires qui ont été demandés à la suite de la diffusion des premières fiches. La mise à disposition de ces nouvelles fiches est retardée, car les activités prioritaires du pôle relèvent pour l'instant de l'auto-évaluation. La production est projetée pour la fin d'année universitaire.

La discussion sur l'origine des L1 a amené la question de la sectorisation dans Parcoursup : seule la licence de psychologie est désormais concernée par une sectorisation (dépts 35, 22 et 56).

Ci-après, les références réglementaires ajoutées après la réunion, pour la campagne 2026. Parution au JO du 4 mars 2026, l'arrêté définissant la sectorisation Parcoursup campagne 2026, complété par le BO du 12 mars 2026 :

- Arrêté du 19 février 2026 pris pour l'application du V de l'article L. 612-3 du code de l'éducation <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053613575>
- Bulletin officiel n° 11 du 12 mars 2026 Application du V de l'article L. 612-3 du Code de l'éducation – Bassins de recrutement de référence des formations <https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Hebdo11/ESRS2604387A>

Enquête OPEIP néo-bacheliers

En janvier 2026, l'OPEIP a lancé une enquête auprès des étudiants de L1. L'objectif de cette étude est de mieux connaître :

- Leurs principaux vœux effectués sur Parcoursup
- Les raisons de leur choix de formation
- Les raisons de leur inscription en université et plus spécifiquement à l'université Rennes 2
- Les attentes des étudiants sur leur formation et la vie universitaire
- Le taux de néobacheliers insérés dans les dispositifs d'accompagnement et d'orientation et le taux de satisfaction
- Leurs projets d'études....

Les échanges autour de ce point ont permis d'identifier qu'au-delà des directrices et directeurs d'études, les tuteurs et tutrices peuvent aussi être un bon relais (à condition qu'ils interviennent bien auprès des L1). Il a aussi été souligné que le public étudiant est très sollicité pour participer à des enquêtes et il ne consulte pas assidument leur boîte mail qui plus est, assez chargée par un grand nombre de mails institutionnels ou liés à la scolarité.

Recrutement des L1

Parcoursup

Les rapports publics à partir de la campagne de recrutement 2026 seront encore plus complets, au-delà des éléments quantitatifs sur les profils des candidats et admis propulsés par Parcoursup et des modalités d'examens des vœux opérés par les CEV, les modes de calcul seront présentés.



Lucie Melayers a également rappelé que pour les départements qui utilisent le « oui si » via la plateforme, il est nécessaire de mettre à jour, en cas d'évolution du dispositif, le texte descriptif des aménagements proposés. Cette mise à jour est à adresser à lucie.melayers@univ-rennes2.fr.

Les pratiques de recrutements varient d'une formation à une autre, cependant, plusieurs directrices et directeurs d'études soulignent la difficulté à maintenir dans le dispositif proposé les étudiants en remédiation. Manon Hoareau, doctorante en Sciences de l'Éducation et de la Formation, a réalisé une enquête quantitative par questionnaires, auprès des étudiantes et étudiants en remédiation, qui lui a permis de connaître leurs profils ainsi que leur expérience des dispositifs proposés. Il est alors proposé que, lors de la prochaine rencontre du réseau (fin juin / début juillet), Manon puisse présenter les résultats de son travail, ce sera l'occasion d'évoquer l'impact du recrutement (oui-si, test de positionnement, volontariat libre, et parcours débutant) sur la typologie des étudiant.es et leur vécu.

Conclusions de la mission Flash parlementaire

Lors de la commission des affaires culturelles et de l'éducation du 17 février 2026 ont été présentées les conclusions de la mission flash sur Parcoursup par ses rapporteurs, les députés Pierrick Courbon et Frantz Gumbs. Cette présentation est accessible en ligne :

https://videos.assemblee-nationale.fr/video.18316579_69948746ba339.commission-des-affaires-culturelles--presentation-des-conclusions-de-la-mission-flash-sur-parcoursu-17-fevrier-2026

En voici un résumé (généré avec IA et retravaillé) :

Les députés dressent un bilan contrasté : Parcoursup est un outil utile et nécessaire, mais il reste insuffisant sans réforme globale de l'orientation.

Parcoursup est jugé comme une réussite technique, mais un échec politique partiel. La plateforme fonctionne bien, mais elle ne remplit pas ses objectifs d'égalité des chances et d'orientation.

1. Une plateforme efficace techniquement, un outil performant sur le plan informatique et organisationnel :
 - Centralisation des candidatures (jusqu'à ~1 million de candidats/an)
 - Processus plus lisible que l'ancien système (APB)
 - Meilleure gestion des affectations
2. Des inégalités toujours fortes, voire aggravées :
 - Parcoursup ne corrige pas les inégalités sociales, elle peut même les accentuer
 - Les élèves ne sont pas égaux face à : l'information, l'accompagnement et les stratégies de choix
3. Problème majeur → l'orientation :
 - Manque d'accompagnement personnalisé au lycée
 - Heures d'orientation insuffisantes ou inégalement appliquées
 - Beaucoup d'élèves font des choix mal informés
4. Stress et complexité pour les élèves :
 - Procédure jugée anxiogène
 - Attente longue des réponses
 - Manque de lisibilité des critères de sélection
5. Manque de transparence :
 - Critiques sur les algorithmes locaux
 - Critères de sélection peu compréhensibles
 - Sentiment d'arbitraire chez les candidats
6. Résultats mitigés dans le supérieur :
 - Objectifs initiaux non atteints : réduction de l'échec en licence et meilleure orientation

Exemple : taux de réussite en licence en baisse pour certaines cohortes



7. Propositions des députés (une cinquantaine), parmi les principales :
- Supprimer la mention du lycée d'origine
 - Améliorer la transparence des critères
 - Renforcer l'accompagnement à l'orientation
 - Réduire le stress des candidats
 - Mieux encadrer les pratiques des établissements

Le rapport complet et sa synthèse sont accessibles sur l'espace cursus (sous-section Parcoursup) : <https://cursus.univ-rennes2.fr/course/section.php?id=107625#module-901467>

Journées portes ouvertes

Les directrices et directeurs d'études présents sont invités à partager leur expérience de ces journées portes ouvertes (samedi 31 janvier à Saint-Brieuc et samedi 7 février à Rennes), après l'annulation des JPO en 2025 (blocage de l'université).

Une perception générale d'une hausse de la fréquentation pour cette édition 2026, à en juger par la queue devant les stands des licences et les difficultés de circulation dans les halls (risque de sécurité).

Il a également été partagé que les plaquettes présentes sur les stands étaient moins riches/complètes que les années précédentes. Les collègues de la DEVU rappellent l'existence du catalogue en ligne qui peut venir combler ce déficit. Il est possible d'ajouter des documents téléchargeables, tels que les livrets des formations. A également été précisé que la publication du catalogue n'est plus dans le périmètre du SUIO-IP, mais dans celui de la DEVU à présent. L'une des directrices d'études présentes a souligné la nécessité de communiquer sur le travail personnel, en complément des heures présentées de manière automatique (maquette présente dans le catalogue).

De nombreuses questions tournent autour du fonctionnement de Parcoursup, des critères, de la procédure d'inscription après admission, mais également sur les doubles cursus (stand DEVU) et les choix de mineure.

Le retrait du stand de la DEVU à La Harpe n'est pas vécu comme une difficulté.

Il a été demandé la possibilité d'avoir des plaquettes en dehors de la JPO, par exemple lors de déplacement dans les lycées → voir avec le SUIO-IP.

Infos diverses

Veille journal officiel

Il a été convenu de la diffusion de la veille réglementaire (en lien avec les missions des directrices et directeurs d'études) soit faite par mail avec un doublon pour archivage sur Cursus.

Mise à jour de la liste de diffusion

Afin de pouvoir mettre à jour la liste de diffusion, lorsqu'il y a des changements de directeurs ou directrices d'études, il est nécessaire d'en informer la DEVU soit à lucie.melayers@univ-rennes2.fr ou devu-pilotage@univ-rennes2.fr

Questions diverses

La rencontre du réseau s'est terminée sur la question, amenée par Jean-Baptiste Le Corf, de l'assiduité sur l'année, des étudiantes et étudiants, dans les dispositifs de remédiation qui leur sont aménagés. Il y a une déperdition notable entre le semestre 1 et le semestre 2. Deux questionnements ressortent sur :



- L'identification des bénéficiaires des dispositifs de remédiation : via Parcoursup, via des entretiens, via des tests de positionnement...pour les entretiens, faut-il les mettre en place de manière systématique, même auprès des étudiantes et étudiants avec de bons résultats académiques ?
- La construction du dispositif en lui-même :
 - En termes de période → sur le 1^{er} semestre plutôt que sur l'année ?
 - En termes de contenu → proposer un contenu plus individualisé ? Avec quelles ressources humaines ?
 - En termes de contrainte → que se passe-t-il pour celles et ceux qui ne viennent plus ?

Le département arts du spectacle concentre sur le S1 des apports théoriques et au S2 des ateliers d'écriture sont mis en place. Lors d'une précédente rencontre, le département de LEA avait partagé sa méthode : un stage de renforcement sur la semaine de rentrée avec les oui si identifiés sur Parcoursup, suivit plusieurs cours de remédiation sur le S1, et des ateliers thématiques ouverts à toutes et tous au S2.

Ces questionnements encouragent davantage à organiser la présentation du travail de recherche de Manon Hoareau lors de la rencontre de fin d'année universitaire. D'ici là, une communication réalisée lors du colloque Diversité et réussite[s] (Nantes, avril 2024) est accessible en ligne : <https://hal.science/hal-04557136v1> L'accompagnement à la réussite des étudiant.es en première année à l'université sous le prisme de la loi ORE : focale sur la direction des études et les dispositifs de remédiation

Liens utiles :

Présentation des missions de direction d'études à l'ensemble de la communauté de Rennes 2 via le portail des personnels : [Accès à la page " Réseau des directeur-rices d'études "](#)

Accès à l'espace cursus : [Espace collaboratif des directeurs et directrices d'études](#)

Liste de diffusion mail : directeurs-etudes-info@listes.univ-rennes2.fr

Répertoire des directeurs et directrices d'études (à compléter si nécessaire) : [Accès au document en ligne](#)

